

TEMPLoux

== *infos* ==

Badminton & Gym multisports



Suite à la mise en service du Hall Sportif de Floreffe, le Club de Gym de Temploux est heureux de vous annoncer sa nouvelle offre d'activités :

Badminton (Entraînement, Technique, Matches... et beaucoup de transpiration !)

- ◆ Horaire : le mardi de 20h00 à 22h00
- ◆ Lieu : Floreffe, Centre sportif communal, avenue Joseph-Hanse, 6



Gym multisports (Frisbee, Indiacas, Crosse canadienne, Football Gaëlique, Volley, Basket, Gymnastique, Sauna, Natation... et beaucoup de bonne humeur !)

- ◆ Horaire : le lundi de 19h30 à 20h30 (Heure d'été : 19h-20h)
- ◆ Lieu : Temploux, Plaine des sports ou Salle de gym de l'école.

- Toutes nos activités sont encadrées par un instructeur diplômé. -

Le Club de Gym : c'est bon pour la santé, c'est très amusant, et c'est un excellent moyen de se faire de nouvelles connaissances dans le village !
Rejoignez-nous vite !

Le Club de Gym

<http://www.temploux.be/gym>

Renseignements : Jean-Jacques Cavez - 081/441191

Jean-Jacques.Cavez@ec.europa.eu



■ INTENTIONS POUR OCTOBRE 2006

- ☛ **dimanche 8 octobre**: famille Paquet-Feraille et Virlee-Paquet - Odette Lemineur - famille Piret-Bilande et Rolain-Alvarez - Ernest Bournonville, Marie Marloye, Hubert Grégoire et Elise Bournonville - Victor Dauginet - famille Rosar.
- ☛ **dimanche 15 octobre**: famille Namur-Verreckt, Urbain-Hubot et Rodolfs-Dantinne - Maria Malburny et Fernand Pirard, Yvonne Pirard, Alexandre Croonenborghs et Yvonne Dautrepepe - famille Bodson-Léonard - Denise Hortencia et Franz Leurquin - Victor Dauginet - René Marchal, Georges Serwy, Germaine et Nicolas Materne, Léonie Vandeloise, les familles Materne-Martin et Vandeloise-Gérard.
- ☛ **dimanche 22 octobre**: Clément Engelinus et famille - Paul Delrée et Flora Ressort - en l'honneur de Saint Joseph - Hilaire et Annie Delvaux - Ernest Bournonville et Marie Marloye - famille Thonet, Dejardin, Wième et Neu.
- ☛ **dimanche 29 octobre**: famille Filée-Baillien et Malek-Mansour-Mahmoudi - Emile Delvaux et famille Delvaux-Grognet - Joseph Ronvaux - Elisa Motquin - famille Ledru-Paquet.
- ☛ **mercredi 1^{er} novembre**: messe à 10 heures. A 15 heures, office des défunts, recommandations et bénédiction au cimetière.
- ☛ **jeudi 2 novembre à 18 heures**: messe pour les défunts de nos familles.

■ BAPTEMES

- 11 septembre 2005 : Louis Toussaint, fils de Boris et de Géraldine Sellier - rue du saucy, 20
18 septembre : Valentine Scius , fille de Claude et de Géraldine Beguin - rue Manniette, 16
24 septembre : Noah Bellon, fille de Pascal et de Linda Lehaen - rue Jean Fontaine, 8
25 septembre : Martin Dassonville, fils de Edwin et de Alexandra Ectors -
rue de l'ermitage St-Hilaire, 9
25 septembre : Norah Chainiaux, fille de Pascal et de Christelle Franquinet - Suarlée
16 octobre : Eline Feraille, fille de Patrick et d'Isabelle Bar - rue de la vannerie, 17
6 novembre : Lise Lambert, fille d'Emmanuel et de Sabine Thery - rue des fosses, 27
20 novembre : Alexya Kaloyannis, fille de Dimitri et de Bénédicte Chainiaux -
rue bois de Boquet, 2
20 novembre : Alexandre Vansimaey, fils de Frédéric et de Marie Paquay - rue de la vannerie, 36
28 août : Baptiste Paprocki-Stael, fils de Stéphane et de Johanne Herphelin -
rue carrière Garot, 13
15 janvier 2006 : Bastien Disy, fils de Olivier et de Sylvie Mohimont - Flawinne
15 janvier : Arthur Filée, fils de Jean-Christophe et de Stéphanie Disy - Flawinne
9 avril : Emma Klein, fille de Fabien et d'Emilie Charlier - rue de la vannerie, 4
28 mai : Arthur Fondu, fils d'Etienne et de Veerle Soeteway - rue Manniette, 25
28 mai : Charlotte Giambruni, fille de David et de Nathalie Isaac -
rue de l'ermitage St-Hilaire, 11
25 juin : Louise Clève, fille de Thierry et de Carine Snauwaert - rue de la vannerie, 8
9 juillet : Lilou Dewulf, fille d'Alain et de Céline Jacques - rue du hierdeau, 5
9 juillet : Clarys Massart, fille de Alain et de Maryline Verbrugge - Suarlée
9 juillet : Mathéo Garafalo, fils de Moreno et de Virginie Delforge - Gozée
5 août : Elia Roland : fille de Jean-Pierre et de Daphnée Defechereux - rue bout du village, 3A
15 août : Simon Pranger : fils de Damien et de Laurence Bourgeois - rue Manniette, 37
27 août : Charlotte Hennau, fille de Elie et d'Anne Coulonval - Saint-Denis
10 septembre : Léa Kinet, fille de Michel et de Katia Vandervoordt - rue Manniette, 20

>> suite page 12



OCTOBRE 2006

dimanche 8 octobre: élections
communales
et provinciales ♦ p. 6 à 11



R.F.C. Temploux

8 octobre (15 h.): RFCT - Faulx
15 octobre (15 h.): Sclayn - RFCT
22 octobre (15 h.): Rhisnes - RFCT
29 octobre (15 h.): RFCT - St-Germain



Ramassage PMC:
jeudis 12 et 26 octobre
Ramassage papiers:
jeudis 5 et 19 octobre
Encombrants:
vendredi 13 octobre

Bientôt...

2 décembre: St-Nicolas à Temploux

8, 9 et 10 décembre:

Les *Planches à Magnette* vous invitent
à *La bonne adresse*

15, 16 et 17 décembre:

Souper de Noël des *Pères Motards*

18 octobre: conseil communal



MASSART Construction & Transformation

Petites Maçonneries • garage • piscine • murets
Pose de Bordures • Klinkers
Sablage • Rejointoyage • Hydrofugage

GSM : 0495-94 20 11

Rue Bois de Boquet, 4 • 5020 TEMPLoux (Namur)



Pour la
conception,
la réalisation et
l'entretien
de tous vos
aménagements
extérieurs

*abattages,
élagages dangereux,
tailles, terrassements,
bordures, allées,
pavage & rognage,
semis pelouse, tonte,
plantations,
scarification,
vente et pose de
clôtures,
plans d'eau en
polyester,
location de
compresseurs et
sablage*

ENTREPRISE PARCS & JARDINS

Rémy REMACLE

chaussée de Nivelles, 212

Suarlée

tél. et fax 081 / 56.81.01

gsm 0475 / 58.71.57

Mail: remacle@tvccable.net.be

www.remyremacle.be

DEVIS GRATUIT

GENS DE TEMPLoux

Etienne NOVAK

■ *Etienne, on te voit souvent courir dans notre village.*

En effet. Le virus du jogging m'est tombé dessus lorsque j'ai commencé à courir avec 2 collègues et j'ai de suite remarqué avoir des aptitudes pour ce sport. J'ai, dès le début, tenté d'améliorer ma condition puis les résultats sont vite apparus.

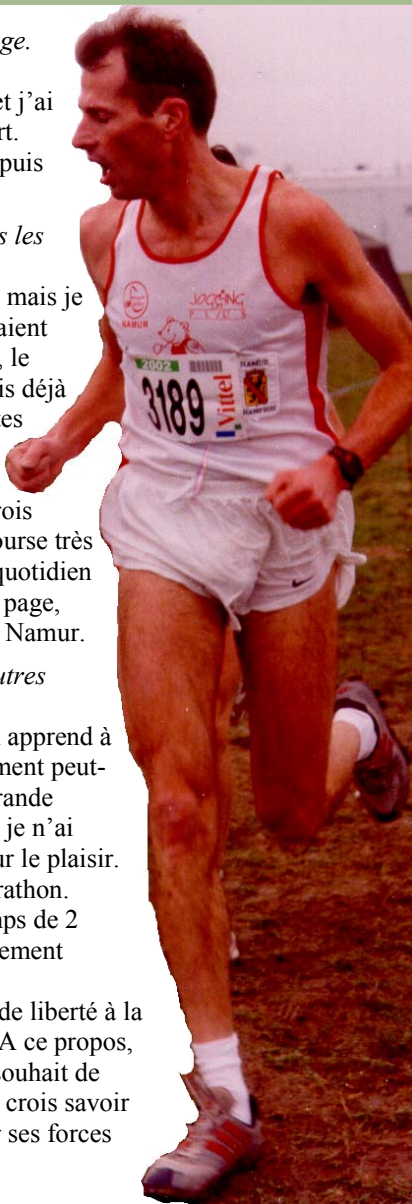
■ *Tes résultats, parlons-en. On t'a souvent cité dans les pages sportives des journaux régionaux.*

C'est exact que j'ai gagné de nombreuses courses mais je ne retiendrai de ma carrière que celles qui me tenaient particulièrement à cœur, c'est-à-dire et avant tout, le championnat provincial de cross en 2002. J'y avais déjà glané de nombreux accessits les années précédentes mais jamais la victoire. Je retiens également ma première place à *La Mosane* devant environ 1000 concurrents ainsi que ma place de premier Namurois du jogging de la ville de Namur en 2000. Cette course très relevée constitue le must pour les Namurois. Un quotidien de la région m'avait d'ailleurs consacré une demi page, c'est dire l'importance de cet évènement sportif à Namur.

■ *J'imagine que ce sport t'a apporté beaucoup d'autres satisfactions.*

De nombreuses en effet. Grâce à cette activité, on apprend à se connaître soi-même : où sont nos limites, comment peut-on s'améliorer, on écoute son corps. Ce fut une grande satisfaction d'avoir réussi sans aucun 'apport' car je n'ai jamais pratiqué ce sport pour de l'argent mais pour le plaisir. Une autre satisfaction fut de terminer mon 1^{er} marathon. C'était en 1992 à Echternach où je réalisai un temps de 2 heures 48 minutes et 50 secondes que j'allais nettement améliorer par la suite.

Quelle joie également d'éprouver cette sensation de liberté à la découverte de chemins, de sentiers dans les bois. A ce propos, j'ouvre une parenthèse pour faire connaître mon souhait de réhabiliter les anciens sentiers de notre village. Je crois savoir qu'une personne s'en occupe déjà et s'il veut unir ses forces aux miennes, qu'il me contacte.



■ *Tu parlais de tes limites. Quelles sont-elles ?*

J'ai d'abord dû concilier ce loisir avec mon boulot à pauses, ce qui n'est guère facile. Puis, je dois avouer que le cross se déroulant en hiver m'avantage puisque j'atteints toujours un meilleur rendement par temps froid. J'ai même été surnommé l'abominable homme des neiges. A l'époque où j'étais fort mentalement, j'ai effectué jusqu'à 9 sorties par semaine pour atteindre 200 kms. Mais j'ai vite compris que je dépassais mes limites qui se situent entre 100 et 140 kms, au mieux de ma forme.

■ *Que se passait-il lorsque tu dépassais tes limites ?*

Des blessures telles qu'une fracture de fatigue ou une ténosynovite qui m'a tenu au repos 5 longs mois.

■ *Et maintenant, tu cours encore ?*

Oui mais je m'entraîne moins. Je dois avouer qu'après ma victoire au championnat provincial de 2002 où j'avais atteint un but que j'estimais ultime, j'ai quelque peu lâché mentalement. Cependant, je n'ai pas jeté l'éponge définitivement et je pense refaire de la compétition après l'avoir abandonnée depuis quelques années. Et puis, pourquoi pas atteindre mon autre but qui est de former des jeunes. D'ailleurs, si quelqu'un est intéressé, il peut me contacter. Je lui ferai profiter de mon expérience pour ses entraînements puis pour ses premières compétitions. Pour tout contact : Etienne Novak, rue Bois de Boquet, 5 (tél. 081/56.01.44).



Jean-Marie Desmet

Un hall à la plaine de sports

Le projet de structure couverte et de cafeteria sur la plaine de sports a connu quelques difficultés au niveau des autorisations officielles qu'il devait obtenir. Après un avis favorable de la C.C.A.T et un avis défavorable de la Ville, le projet a été refusé par la Région Wallonne en avril 2006. L'ASBL Brocante a alors introduit un recours auprès du Ministre du Logement, des Transports et du Développement territorial qui, finalement, a été sensible à ses arguments et a donné le permis d'urbanisme en septembre 2006. Bonne nouvelle pour les amoureux du tennis, du badminton et autres sportifs qui devaient souvent s'expatrier pour jouer en soirée ou par mauvais temps.

L'ASBL Brocante, le Tennis Club Temploux et le Club de gym

SCOLARITE REUSSIE

Enseignante primaire expérimentée encadre enfants en difficultés

Cours: français, mathématique, méthode de travail, aide aux devoirs.

Apprentissage individualisé et traditionnel, lecture et orthographe.

ALPHABETISATION

initiation et maîtrise de la langue française: adultes et enfants (cycle de 10 leçons).

Contact: 081/56.76.61 ou 0475/41.03.65



ELECTIONS 8 OCTOBRE 2006

Dans notre numéro de septembre, vous avez pu découvrir les intentions des cinq candidats templouais aux prochaines élections du 8 octobre. Nous avons également publié les réponses aux questions posées aux partis politiques par le Comité de quartiers et de village de Temploux. Celui-ci, peu satisfait des réponses reçues, avait décidé d'organiser une conférence de presse le 7 septembre...

Comité de quartiers et village de Temploux

Conférence de presse du 7 septembre 2006.

A la veille des élections communales: l'infrastructure, Temploux, ou Namur face à l'impossible ?

La gestion au chevet de la démocratie namuroise.

Depuis quelques années déjà, le Comité de quartiers et de village de Temploux se soucie de l'absence d'infrastructure correcte dans le village. Il a tenté à plus d'une occasion de rendre les autorités publiques conscientes de cette situation.

Nous épinglons, ci-après, quelques événements marquants de notre parcours.

◆ **Visite auprès de l'échevin**

Après avoir entendu la population, être intervenu par des appels, le comité a décidé de rencontrer l'échevin responsable de la voirie. Cette visite s'est tenue le 3 novembre 2003. Nous lui avons remis un dossier technique d'état des lieux.

Il mettait en évidence:

- ✓ un état déplorable des routes, plus de 50 % en mauvais état,
- ✓ une absence d'égouts, mais des fossés pour les eaux de ruissellement,
- ✓ une absence de trottoirs pour le piéton,
- ✓ une maintenance de la voirie inappropriée aux nécessités : la rustine ne tient pas !
- ✓ une maintenance des fossés inadéquate à la préservation du bien public et du bien privé, le curage du fossé s'accompagne d'un agrandissement de celui-ci, et d'un basculement de clôtures et de la route vers le fossé.

Nous lui avons demandé des précisions quant au plan d'égouttage, aux égouts publics, aux stations d'épuration individuelles.

Il nous a certifié que, selon lui, les futures routes seraient équipées de filets, d'avaloirs, de chambres de visite.

Le dialogue existe, mais les beaux programmes ne sont pas suivis d'effets.

◆ **L'enquête publique.**

Quelques mois après, début 2004, une enquête publique était lancée. Elle visait à recueillir l'avis de la population concernant le plan d'égouttage qui avait été dessiné par les services compétents.

Nous avons adressé nos observations et reçu une réponse qui signalait que nous serions informés de la suite accordée à nos remarques.

A ce jour, nous attendons cette suite !

◆ **Une première conférence de presse.**

Afin de créer un espace de débat, le comité a organisé une conférence de presse, celle-ci avait lieu le 27 janvier 2004 à Temploux. Elle s'intéressait aux domaines des voiries, égouttage, sécurité, propreté, et nous lançons un appel pour notre 'Village oublié' de Namur, en sous-développement de fait. Les explications fournies et les visites de terrain sont relatées avec force et élégance par la presse. Cette dernière, qui a souhaité entendre l'avis de la Ville, a laissé colonne blanche !

Des faits troublants

L'accroissement de la population (de 1560 à 1855, soit + 19 % sur 15 ans), la construction de nouvelles maisons individuelles sans adaptation de l'infrastructure, le vieillissement inéluctable par le temps des voiries, laissent les pouvoirs publics inertes ! Il était intéressant de s'interroger quant à l'origine de cette impuissance.

◆ **La voirie : les records namurois !**

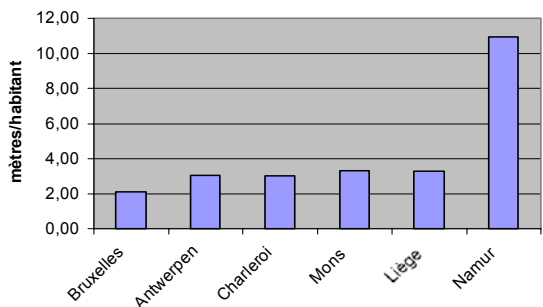
Nous avons dès lors entrepris quelques recherches et croyons pouvoir apporter un début de réponse. Ainsi, Namur est la deuxième 'grande ville' belge qui a le plus de kilomètres de voirie communale, mais la première ville wallonne !

Anvers compte 1.600 km pour moins de 400 à Bruxelles et Mons, environ 600 à Charleroi et Liège et près de 1.200 km à Namur¹.

Nous avons alors cherché à mesurer l'impact de cette situation pour les Namurois. Et cette fois, Namur tient le record belge.

Chaque Namurois se voit chargé d'un poids d'infrastructure largement supérieur à ce qu'il connaîtrait dans une autre ville belge !

Longueur voirie communale par habitant



◆ **La voirie : la responsabilité de la commune**

Notons d'abord que les voiries se composent également encore des dépendances de la route, accotements, revers, fossés, berges ou talus, qu'ils soient naturels ou artificiels, quand ceux-ci sont nécessaires à sa conservation, et parce qu'ils sont nécessaires à cette conservation.

Ajoutons qu'en vertu de l'article 135 de la nouvelle loi communale, la commune est

(1) Le dossier complet de cette conférence de presse se trouve sur le site de notre village: www.temploux.be/quartiers/. Vous y trouvez également l'origine des sources utilisées pour la réalisation de cette enquête.

tenue d'une obligation de sécurité sur toutes les voiries, quelles qu'elles soient (voirie communale, voirie régionale ou voirie provinciale ou encore voirie privée ouverte à la circulation du public).

Remarquons enfin que Namur connaît ses routes, son Conseil Communal du 22 janvier 2004 s'exprimait comme suit au sujet du programme triennal 2004-2006: "... Ce programme à l'instar des précédents, a été élaboré sur base d'un relevé des dégradations effectué par les chefs de secteur sur le réseau routier communal pour être ensuite affiné en fonction de différents aspects tels que l'état de la voirie, la densité du charroi, la sécurité, la pollution, la répartition équilibrée entre le centre et la périphérie ou encore le montant des travaux réalisés antérieurement dans les anciennes communes. ...".

◆ **Les eaux usées**

Nous avons pu découvrir que la majorité des habitations en Belgique étaient raccordées à un réseau d'égouts. Nous avons dû alors accepter cette réalité : les habitations du village de Temploux sont parmi les 10 % de celles du pays non raccordées aux égouts publics.

Il nous sera certainement rétorqué qu'il existe des égouts en certains endroits de Temploux. Pour nous, il ne s'agit pas d'égouts, mais d'un système de recueillement des eaux de surface et des eaux de ruissellement, leur profondeur est au niveau du rez-de-chaussée.

Aujourd'hui, les maisons à Temploux se construisent sans cave, car il est impossible d'évacuer les eaux usées par écoulement naturel ! L'information circule : 'Évitez de faire des caves, car en cas d'orage, si une panne d'électricité survient, votre pompe vide cave ne fonctionnera pas.'

Remarquons enfin que l'urbanisation du village est source de modification des équilibres existant précédemment : accroissement des eaux usées, démantèlement des réseaux de drainage des anciens vergers de Temploux.

◆ **Chacun participe, mais tout le monde ne reçoit pas la même chose**

'La SPGE a investi plus de 800 millions d'euros pendant la période 2000-2004 pour la collecte et l'épuration des eaux usées des agglomérations de 2000 EH (*) et plus, alors que le budget consacré à l'assainissement des eaux usées en 1991 ne dépassait pas 25 millions. Ces investissements ont pu notamment être réalisés grâce aux montants directement perçus sur chaque m³ d'eau distribué au consommateur.'

(*) EH : équivalent habitants

Des partis gestionnaires ?

Devant une difficulté aussi majeure et flagrante, nous avons imaginé que nos partis démocratiques avaient à cœur de gérer la situation, d'innover dans la recherche de solutions.

Nous les avons alors interrogés par une lettre datée du 15 mai 2006. Elle se voulait à la hauteur du problème, nous attendions des réponses 'engageantes', qui démontreraient une volonté d'accorder une place privilégiée à cette difficulté, et bien évidemment nous acceptons les limites du raisonnable.

Comme déjà signalé, les réponses à ces questions ont été publiées dans *Temploux infos* de septembre.

◆ **Notre attente**

Comme vous l'avez constaté, la question 'infrastructure' fait l'unanimité des partis namurois : impossible d'annoncer un chiffre, de suggérer des solutions.

Ce déficit de la réflexion vis-à-vis de l'infrastructure ne nous étonne pas. Nous sommes aussi confrontés à cette réalité d'une information trop peu disponible au grand public, et donc face à une difficulté d'alimenter le débat démocratique. Notre espérance fut de voir les partis agir, comme vous et moi, "en bon père de famille".

Nous sommes bien évidemment déçus. D'autant plus qu'aujourd'hui, après avoir pris toutes les voies de la raison, nous restons sans réponse.

Notre analyse est qu'à la différence de communes "à portée locale", Namur a non seulement ses obligations locales, mais de plus des obligations régionales. Ces dernières monopolisent les ressources, réduisant ainsi la part relative que la ville peut affecter à ses obligations "de portée locale". Namur est dans un statut intermédiaire entre la commune et la ville.

N'est-il pas temps d'innover sur base de ces réalités ?

Dans l'échelle politique, l'heure ne nous paraît plus être au débat !

◆ **La validité du plan triennal**

Les chiffres cités dans le présent paragraphe sont relatifs à l'année 2005. Le "Centre" désigne Namur et Jambes. Le plan triennal constitue une référence, mais sa mise en application est sujette à modification. De plus, il couvre partiellement les investissements ; en effet, 38 % des travaux réalisés sont hors plan triennal.

Et puis, dans quelles proportions, entre le centre et la périphérie, les investissements sont-ils effectués ?

Le plan triennal convient particulièrement bien pour les "déclarations de bonnes intentions" : 22% des investissements pour le centre, et 78% pour la périphérie.

Mais si les investissements à la périphérie sont essentiellement régis par le plan triennal, ceux du centre sont plutôt régis hors plan triennal.

Et si cette fois, l'on considère tous les investissements (dans et hors plan triennal), la nuance apparaît : 35% des investissements pour le centre et 65% pour la périphérie.

Plus d'un tiers des ressources sont affectées au centre !

◆ **Des pistes**

Et si chaque ville wallonne avait une proportion identique entre les kilomètres de voirie communale et les kilomètres de voirie à caractère régional et provincial ?

Nous pratiquerions alors un transfert de routes communales vers le régional.

C'est ainsi que la prise en charge par la région, de routes du centre plus spécialement à orientation régionale, permettrait de dégager les moyens pour la périphérie.

Et s'il n'est pas possible de transférer des voiries à caractère régional, ne peut-on penser à une répartition des charges relatives aux voiries communales entre les communes, par exemple par le transfert de sections d'entité d'une commune à l'autre ? Mais qui accepterait une section d'entité, dont le développement s'est arrêté au troisième quart du siècle passé ?

Après la conférence de presse

L'étude faite par le Comité de quartiers et de village de Temploux, concernant la voirie et l'égouttage, a été évoquée. Le Comité a entendu sur les antennes :

« ...ne pas opposer le centre et la périphérie... » - « ...25 % des investissements affectés au centre... » - « ...les services sont au centre... » - « ...un consensus entre partis... » - « ...trois travaux publics en novembre à Temploux, un hall omnisport,... » - « ...deux fois douze cents kilomètres de trottoirs pour Namur... »
« ...dialogue avec les comités de quartiers... »

Mais nous aurions aussi pu entendre :

- ♦ une recherche d'équilibre entre le centre et la périphérie,
- ♦ plus d'un tiers (35 %) des investissements de travaux publics affectés au centre,
- ♦ NB : remarquons que le Comité avait prévu cette présentation 'avantageuse', vous lirez l'explication dans le texte de la conférence de presse, 'La validité du plan triennal'
- ♦ une dispersion des services, y compris à la périphérie,
- ♦ un accord entre tous les partis namurois pour obtenir des moyens auprès d'institutions régionales, nationales, européennes,
- ♦ un plan explicatif de l'évolution de l'infrastructure sur moyen terme,
- ♦ l'impact que représentent les 'trois travaux publics' vis-à-vis de la totalité du travail à faire à Temploux, le hall omnisport subsidié en partie par les bénévoles de Temploux grâce à La Brocante,
- ♦ un droit d'interpellation du Collège, un conseil participatif.

Bref, une présentation 'réalité', accompagnée d'un peu d'imagination de la part de ceux qui prétendent au pouvoir !

Mais que nous réserve l'avenir : la privatisation du réseau routier, ou bien le transfert de sections de Namur vers d'autres entités, ou bien ... ?

Parce que cette question d'égouttage et de voirie est notre journalier d'habitants. Notre qualité de vie est fonction également de cet environnement dans lequel nous nous déplaçons. Voulons-nous en rester là ?

Enfin, le Comité regrette qu'un candidat de Temploux ait utilisé le nom d'un de ses membres sur le plateau de télévision, en le qualifiant erronément de 'copain'. Le Comité confirme la validité de ses affirmations, ces dernières seront réécrites en fonction des réalisations effectives de terrain des prochaines années, et non sur base de 'copinage'.

Le comité de quartiers et de village

Courrier d'un lecteur

Nos candidats politiques sont-ils sensibilisés au bruit provoqué par la traversée de Temploux ? Cette route est devenue une véritable autoroute de passage, le trafic y est maintenant quasi continu.

Il serait pourtant simple de dévier cette circulation de passage sur la N4.

Un panneau publicitaire récapitulatif, reprendrait en chacune des extrémités de la chaussée (Belgrade, rond point des Marronniers, et rond point des Isnes), la liste des commerçants qui se trouvent sur la traversée de Temploux, de façon à ne pas leur porter préjudice et à mieux faire connaître leur existence. Il est certain que je voterai pour celui ou celle qui approuvera cette idée...

Jean Verbois



HUBERT SAUVAGE
LISTE N° 2 - ECOLO
15è AUX COMMUNALES



MYRIAM GOURDANGE
LISTE N° 3 - PS
37è AUX COMMUNALES



VICTOR RIPET
LISTE N° 4 - MR
17è AUX COMMUNALES



LOULOU MASSART
LISTE N° 5 - CDH
12è AUX COMMUNALES



ODETTE LAOUREUX
LISTE N° 5 - CDH
12è AUX PROVINCIALES

LE
8
OCTOBRE

VOTEZ TEMPLOUX

Suite de la page 2

■ MARIAGES

10 septembre 2005 : Amélie Vansimaey & Olivier Detelle

10 septembre : Céline Demaere & Nicolas Degrave

1^{er} octobre : Catherine Mangez & Martin Duflou

22 avril 2006 : Marie Baes & Laurent Dury

3 juin : Sabrina Simon & Claude Sonnet

8 juillet : Aline Audrit & François Detriche

29 juillet : Isabelle Vereecken & Pierre-Yves Potelle



■ DECES

8 septembre 2005 : René Dardenne, époux Céline Mohymont - rue des rys, 24

17 octobre : Suzanne Horion, épouse de Michel Lejeune - chaussée de Nivelles , 318

20 octobre : Anne-Marie Misson, épouse de Hubert Jeanmart - rue Manniette, 13

4 novembre : Jeanne Defense, veuve de René Dethy - rue Manniette, 17

8 novembre : Richard Goffin - rue Manniette, 6

8 mars 2006 : Maximin Lombet, époux de Julia Volont - rue Saint-Fargeau, 37

17 mars : Solange Skinkel, veuve de Joseph Malburny - Fosses-la-Ville

26 avril : Fernand Lemy, veuf de Marie Van Audehoven - rue des rys, 18

24 mai : Fernand Chevigné, époux de Augusta Dessy - Gesves

26 mai : Michael Rubay - chemin de Moustier, 121

19 juin : Georgette Renard, veuve de Charles Husson - chaussée de Nivelles, 354

29 juin : Robert Doumont - chaussée de Nivelles, 354

11 juillet : Hélène Poncin, veuve d'Albert Nameche - chaussée de Nivelles, 354

24 juillet : Constant Lapaille, époux de Marie-Henriette Montulet - Jambes

6 août : Brigitte Morel de Westgaver, épouse de Robert Dimanche - Namur

10 août : Anne-Marie Robert, épouse de Victor Esclavont - rue bout du village, 56

18 août : Arthur Paulet, époux de Marie Verenne - Sambreville

18 août : Henri Dresse - rue de l'eau bleue, 7 à Rhisnes

26 août : Gilberte Eloy, épouse de Gilbert Goffin - rue Saint-Fargeau, 21

Funérailles & Funérarium BODSON

Rue de Sardanson, 64 à Bouge - Parking aisé (face arrêt bus ligne n°7)

Tous services - fleurs naturelles et artificielles - prévoyance funéraire

☎ 081 / 20.19.90 Jour & nuit

La pensée de la campagne électorale 2006

Si tu donnes un poisson à un homme, il se nourrira une fois.

Si tu lui apprends à pêcher, il se nourrira toute la vie...

Bernard Anselme

ets. T.L.M. sprl.

REPARATION - VENTE

Tondeuse et matériel de jardin



PRISE ET LIVRAISON A DOMICILE

NOUVEAU

ets. T.L.M.



C'est aussi...

tous les aliments, litières, fond de cage, foin, pailles, copeaux, etc.

pour vos

**CHIENS, CHATS, CHEVAUX,
MOUTONS, CHEVRES, POULES,
COBAYES, LAPINS, HAMSTERS,
OISEAUX...**

VERSELE-LAGA

LIVRAISON POSSIBLE

**BENTO
KRONEN**

4. rue des Trappes à Temploux

Tél / fax: 081/73 41 79

Gsm: 0477/95 34 25

Perrine Mees

Nombreux sont celles et ceux qui se souviennent de Perrine. Pour avoir, par exemple, usé avec elle les bancs de l'école de Temploux. Aujourd'hui, elle est styliste.

Elle a suivi les cours de l'atelier de stylisme et de création de mode à *La Cambre* à Bruxelles.

Elle habille une femme indépendante, résolument moderne et sûre d'elle. Ses vêtements s'inspirent autant du drapé des déesses antiques que du glamour de Audrey Hepburn ou du sex-appeal de Wonder Woman.

La 10^e Triennale des Artistes de la Province de Namur encourage le travail de jeunes artistes et révèle ainsi la vitalité de l'art contemporain dans le Namurois.

Si vous voulez découvrir quelques-unes des créations de Perrine Mees, rendez-vous à la Maison de la culture de Namur jusqu'au 29 octobre 2006 (tous les jours de 12 à 18 heures).



Or, diamant et brillant

Plusieurs couples templotois viennent de fêter 400 ans de vie commune.

Noces de brillant (65 ans) pour Jeanne Chaput et Robert Draye et pour Michelaine Leroux et Théo Debecker.

Noces de diamant (60 ans) pour Elisabeth Leurquin et Louis Massart et pour Adèle Massart et Alphonse Dallemagne.

Noces d'or (50 ans) pour Delphine Collier et René Aubert, pour Nicole Lambert et Louis Bouty et pour Christiane Pessieux et Charles Delvaux

A tous, toutes nos félicitations et longue continuation.



Nous avons été émus et réconfortés par vos marques de sympathie, vos gestes d'entraide, votre soutien, vos fleurs et votre présence lors du décès de

Monsieur Henri DRESSE

Marianne, sa compagne,

Sa maman, sa belle-mère, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,

Les familles DRESSE, ROBERT, MASSART, GARNIER et apparentées.

Nous remercions tout particulièrement les motards qui ont accompagné Henri vers sa dernière demeure.

Institut de beauté

AROMESSENCE

Nouveauté HOT STONE MASSAGE

L'institut est le lieu privilégié où les femmes peuvent confier librement leur désir et leur souhait de beauté. Inspirés des méthodes ancestrales, tous les soins reprennent les secrets de beauté allant de l'aromathérapie à l'emploi d'essences exotiques par les belles d'orient.

Hot Stone Massage associe des techniques exclusives de massage, les bienfaits thermodynamiques des pierres chaudes et les qualités thérapeutiques des huiles essentielles; il en résulte un soin inoubliable aux propriétés apaisantes, relaxantes et drainantes.

Prix découverte : 40,00 au lieu de 50,00 €

Profitez également de 10% sur les soins du visage.

(Les promotions sont valables du 09/10/2006 au 31/10/2006)

L'institut de beauté AROMESSENCE est le lieu unique pour une rencontre authentique avec la beauté et les soins sont de véritables voyages aux résultats spectaculaires. Les huiles essentielles vous rendent plus belle et leurs senteurs merveilleuses vous reposeront l'esprit.

Votre Esthéticienne

Séverine



AROMESSENCE
22, Rue Père Descampe
5190 Saint-Martin
0473/80.56.31
(Uniquement sur Rendez vous)



Apéro de rue du 21 juillet 2006



Ils étaient 58 adultes et 14 enfants à répondre présent à l'invitation de Jeanot Rubbers, de Magali Paquet et de Arnaud Degeimbe qui avaient organisé la réunion afin de passer un bon moment ensemble, faire connaissance entre voisins et déjà prendre rendez-vous pour l'été 2007. Ce fut une réunion très gaie et très animée. Merci à tous.

Michelle Thoron

Plus de 15 ans au service de la plaine de sports

Le 27 août dernier, le Comité de la Plaine des Sports de Temploux, en la personne de son président, Yves Beaufay et de son vice-président Loulou Massart, a tenu à remercier Monsieur Pol Sellier pour le dévouement sans faille dont il a fait preuve lors de la création et le développement de la Plaine des Sports de notre village.

Des représentants de l'Asbl Brocante, du Tennis Club, du Club de gymnastique et du Football se sont associés à cet hommage simple et sympathique, teinté d'émotion et ont également congratulé le « retraité » et son épouse.

- A** ▶ 1 chambre à coucher d'une pers. style breton (lit, chevet, g.r 3 portes): 110€
- V** ▶ Fauteuil 'voltaire'(début 20°siècle) cuir bordeaux, clouté: 90€
- M** ▶ Salle à manger chêne style Louis XV (table avec allonges, 6 chaises paillées, dresse et vitrine carreaux bisautés): 400€
- Z** ▶ 4 chaises en bois très solides, peintes en brun: 50€

tél: 081/568136 (le soir)

ECHOS D'ECOLE

Un baobab à l'école

Bonjour, je m'appelle Antoine et je suis en sixième année à l'Ecole Communale de Temploux. Je vais vous expliquer comment j'ai fait pour faire pousser un baobab (*andoxonia digitata tropicaflus*).

♦ *Quand l'idée germe !*

Tout a commencé quand notre professeur nous a donné à goûter un morceau du fruit du baobab, le pain de singe. Moi, au lieu de le manger, j'ai recherché sur Internet si c'était possible de planter la graine de l'arbre pour qu'elle germe. Et, ce l'était !!!!!

♦ *Quand la graine germe !*

Il ne fallait qu'une mini serre, du terreau à semis, des billes d'argile. En suivant bien les conseils, quelques jours après, ça a germé !!! Puis, il a fallu repoter. Là, ça a été un peu plus dur mais j'y suis arrivé !!! Maintenant mon baobab a bien grandi.

♦ *Deux mois après ...*

A présent, j'ai deux baobabs chez moi et deux chez ma grand-mère !!!!! Et, je suis ... en Humanités !



Antoine

Nbs barbecues



- *Nombreuses spécialités: - de viandes*



- *crudités*
- *féculents*
- *sauces*
- *vinaigrettes*

- a votre disposition: (compris ou location)

tente, barbecue, éclairage, vaisselles

&

*La garantie de nos produits
fabriqués MAISON*

Christophe, Sylvie et le personnel, vous remercient de votre confiance

*friterie - Snack
Le break house
Service Traiteur*



*Renseignements: 081/569/570
270 chaussée de Nivelles
5020 Temploux*

Un mois de juillet caniculaire, un mois d'août de mousson et déjà le mois de septembre avec ses nouvelles résolutions. Comme le temps passe vite !

Bonjour à tous et encore un grand merci pour votre soutien, votre générosité, votre amitié. Il y a des gestes qui ont valeur d'éternité.

Tellement de choses à dire sur ma petite expérience indienne, par quel bout commencer ? Dix jours sur place me donnaient l'impression d'être là depuis un mois, tout est différent, on est sans repère, déraciné, étonné de tout !

Une autre civilisation à l'autre bout de la terre avec ses rythmes, ses rites, ses différences ! La meilleure chose à faire, se laisser prendre, comme un enfant, par la main, par le cœur et vivre le temps présent avec ce qu'il a à offrir.

Rude expérience, vraiment, toutes mes certitudes s'évanouissent devant le flux des gens, la richesse des rencontres, la pauvreté prend ici une couleur de respect. On peut être mendiant, dans la rue et garder le sourire ! Une véritable leçon de vie.

Ma première pensée et c'est la plus forte va vers les deux responsables indiens de la fondation, l'un médecin, le docteur Thaqur, responsable de l'endroit où nous étions mon



équipe et moi et l'autre, monsieur Ash Singh, responsable de la coordination des services médicaux et de leur suivi ainsi que du chantier qui nous a occupés durant le mois de juillet. Quel travail, quelle présence, quelle volonté, quelle générosité, quelle abnégation !

En équipe de deux, à tour de rôle, nous étions conviés à accompagner, chaque

Accueil du village lors de nos visites avec l'équipe médicale

jour l'équipe médicale (soit vers des hôpitaux, soit en brousse dans des centres tels celui que nous construisions) afin qu'elle nous fasse découvrir, sur le terrain, l'ampleur du travail à effectuer dans cette région du Bihar, aussi grande que la Belgique, peuplée de 86 millions d'habitants, pauvres, exploités, analphabètes.

La fondation a mis ici, comme dans d'autres régions aussi démunies une véritable chaîne humanitaire, des indiens au service des indiens.

Vos dons ici sont plus que des euros, ils servent à remettre des gens sur pied, leur rendre leur dignité, les éduquer afin qu'ils se prennent en charge. L'ampleur de la tâche est colossale mais aider des hommes, des femmes et des enfants à retrouver la santé, le chemin de la vie, cela force le respect et ça n'a pas de prix.

Des beaux mots, des belles phrases. Je peux vous parler d'endroits magnifiques que nous avons visités sur le chemin du retour, l'Inde ce n'est pas que le Bihar et sa misère.

Pour moi, plus aujourd'hui qu'il y a trois mois, l'image qui s'impose à mes yeux, c'est le sourire d'un tuberculeux, d'un lépreux lorsqu'il arrive de sa campagne pour être pris en charge pour un contrôle par l'équipe médicale de la fondation. L'émotion est réelle et c'est bien l'essentiel.



La fondation Damien apporte rigueur, sérieux et sait s'entourer d'un personnel sensible, humain et professionnel. Une véritable histoire d'hommes, une belle aventure humaine.

Le 11 septembre, la fondation me communiquait le dernier relevé pour ma collecte, il se chiffrait à 4.500 euros ! Merci encore, vos dons sont en de bonnes mains, la fondation aura toujours besoin de vous.

Bernard



le pourquoi de notre présence (aide aux tuberculeux et aux lépreux).



Le chantier après le passage de l'eau (mousson) .



Le prêt *cette-fois-je-ne-me-refuse-rien*



Le prêt très personnel d'AXA

Notre taux
6,95 %*

Taux annuel effectif global = 6,95%. Tarif uniquement valable du 18/09/06 au 31/12/06 inclus pour un prêt à tempérament soumis à la loi sur le crédit à la consommation d'un montant minimum de 1.250 € et de max 5.000 € et pour une durée de 12 mois, et sous réserve d'acceptation de la demande de crédit. Tarif de base (TAEG) pour un même crédit hors période promotionnelle : 15,50% pour les montants de crédit de min 2.500 à max 5.000 €.



**PROTECTION
FINANCIÈRE**
Vivre Confiant

**A votre disposition du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 15h à 18h.
Fermé mercredi après-midi et
vendredi matin (sur RDV)**

Bureau REMACLE R.

Rue Carrière Garot, 15 à Temploux
**(en descendant vers l'Essentiel,
prendre à gauche avant la boulangerie)**

081/56 69 86 ou 081/56 77 19

fax 081/56 96 86

mail: rudi.remacle@portima.be

www.axa.be